

# Conseil National de la Recherche Archéologique

---

CNRA 2004-2007

**Avis n° 4**

30 mai 2007

---

## **Marsal (Moselle), dossier « Briquetage de la Seille »**

**Considérant les enjeux de ce chantier atypique pour la recherche nationale et européenne, le Conseil national de la recherche archéologique exprime plusieurs demandes et formule des recommandations.**

**En préalable à toute décision ultérieure, le CNRA demande :**

- que toutes les données primaires recueillies depuis six ans soient remises au ministère de la culture (direction régionale des affaires culturelles de Lorraine, service régional de l'archéologie).
- que les documents synthétiques suivants soient fournis : une bibliographie complète et ordonnée, un inventaire des photographies et illustrations, un répertoire cartographié de toutes les interventions et observations de terrain (notamment les parcelles inaccessibles car inscrites au plan Natura 2000), les diagrammes stratigraphiques, un récapitulatif des datations C 14.
- qu'un exposé soit construit à partir des données utilisées et nécessaires au raisonnement scientifique, qui constituera l'étape intermédiaire entre les observations très générales par hélicoptère et le niveau de la fouille à la truelle. Une présentation chronologique des travaux serait utile pour suivre la progression des questionnements et des connaissances avérées, ainsi qu'un tableau récapitulatif des intervenants et de leurs missions.

**Le CNRA rappelle que le mobilier issu des fouilles doit revenir sous la responsabilité de l'État. L'obligation d'avertir officiellement le service régional de l'archéologie incombe au responsable de l'opération, qui devra s'y conformer sans faute.**

**S'agissant d'une nouvelle demande d'intervention pour 2007, le CNRA recommande :**

- qu'une fouille restreinte soit programmée (entre 100 et 200 m<sup>2</sup>), pour y réaliser un sondage stratigraphique destiné à recueillir des données assurées, en particulier un cadrage relatif du mobilier archéologique à partir d'une chaîne chronologique relative. Cette opération devrait permettre d'élucider la formation des strates archéologiques et les mouvements naturels qui les ont perturbées, d'étudier les phases successives d'occupation et l'organisation spatiale (relations habitats-ateliers).
- que les prospections géophysiques et paléoenvironnementales ne soient pas poursuivies, les données réunies depuis six ans paraissant suffisantes dans l'état actuel de l'analyse du site.
- qu'un bilan géo-archéologique soit réalisé à partir de la documentation existante, pour élaborer des problématiques précises, notamment sur la part des éléments anthropiques et des éléments naturels du site (contacter J.-P. Bravard et son équipe).